



Proces-verbal N° 42 Assemblée Générale Statutaire du 24.06.2013

Ce PV est un projet qui devra être approuvé lors de la prochaine réunion.

Introduction du président

Le président souhaite la bienvenue à chacun pour cette 42^{ième} Assemblée Générale Statutaire.

Cette année, celle-ci ne sera pas précédée d'une réunion nationale mais se terminera par un vote important que nous expliquerons plus tard. Une nouvelle assemblée générale sera prévue début décembre.

Avant de passer à l'ordre du jour une minute de silence est demandée pour toutes les personnes qui nous ont quitté cette année.

La saison passée le conseil d'administration a travaillé de manière incroyable pour donner une image plus moderne à fédération :

- un nouveau programme informatique
- l'achat d'un nouveau bâtiment
- le website et les cartes de licence ont été renouvelées
- les championnats ont été adaptés
- et notre « Champions Day » fut à nouveau un succès où pour la première fois des finales furent jouées devant un public considérable.

Une charte a également été signée avec le président des Special Olympics.

Nous avons également cette saison pu compter sur certains médias même si ce n'étaient que des articles dans la presse locale, c'est déjà un début.

Durant des années il n'y eu pas d'augmentation mais, hélas, nous sommes maintenant obligés d'appliquer certaines augmentations.

Tout le monde n'est pas toujours d'accord avec les initiatives prises par la direction.

Nos administrateurs ne se sont pas engagés à 100% mais bien à 200% et pour cela le président tient à remercier tous les administrateurs, membres cooptés et autres collaborateurs pour leur travail effectué durant toute la saison.

« **Bowling is a sport!** » Ceci est notre slogan pour la prochaine saison, nous avons déjà prévu les points suivants :

Le comité des jeunes a démarré un projet avec les écoles qui rassemble déjà plus de 200 enfants.

Les moyennes des dames et des vétérans ont été adaptées selon les moyennes générales.

Un nouveau championnat sportbowling verra le jour.

Des formations d'arbitre sont prévues.

En résumé : beaucoup de pain sur la planche !

Et alors ce soir il y aura un vote important : allons-nous nous diriger vers une nouvelle structure de notre fédération ?

A plan national, il ne nous est plus possible d'être reconnu en Belgique comme sport. Le sport est désormais dévolu aux régions (communautés). Pas de reconnaissance signifie aussi pas d'argent (pas de subsides).

En Flandre, dans beaucoup de communes, si vous n'êtes pas affilié à une aile flamande vous ne pouvez plus recevoir de subsides.

La mutation de notre fédération vers une coupole avec 2 ailes devient donc nécessaire.

Que va t'il se passer si vous votez OUI ??

La FSBB continue d'exister et devient la coupole de l'organisation. La direction sera constituée du président aile francophone, du président aile néerlandophone et d'un administrateur de chaque aile.

Tous les administrateurs seront démissionnaires le jour de la prochaine assemblée générale en décembre 2013.

2 nouvelles ailes verront le jour et donc 2 nouvelles asbl seront créées. Pour chaque aile, en décembre, les membres pourront élire 5 administrateurs. Chaque aile est responsable de sa propre comptabilité, des formations, pour les litiges et pour les championnats régionaux.

La coupole reste responsable pour les compétitions interteams, les coupes, les championnats nationaux et les équipes nationales.

Les avantages : la possibilité aux clubs de demander des subsides auprès de leurs communes.

A partir de 2014, du côté néerlandophone nous auront accès à la « Vlaamse trainerschool » et les diplômes seront reconnus. Du côté francophone des discussions sont en cours avec l'ADEPS .

Les 2 ailes peuvent demander des subsides auprès de leur communauté respective.

Si, tout à l'heure vous votez OUI, c'est le premier pas vers une reconnaissance sportive.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012

Le PV est unanimement approuvé.

Comptabilité - Balance

La comptabilité a été complètement recadrée et vérifiée.

Celle-ci est contrôlée par un bureau comptable et à partir de la prochaine saison il y aura un contrôle trimestriel.

Monsieur Claude Monseu reçoit la parole et présente le rapport des membres contrôleurs.

Après quelques questions concernant le budget, la balance et le budget sont approuvés à la majorité des voix.

Décharge des administrateurs pour la saison écoulée

A la majorité des voix l'assemblée générale décharge les administrateurs pour la saison écoulée.

Vote pur la nouvelle structure : coupole et 2 ailes

La manière de voter est expliquée, il faut 2/3 des voix pour approuver la proposition.

Le vote est effectué et chacun reste dans la salle pendant le dépouillement des votes.

94 clubs présents dont 81 ont votés OUI. Cela veut dire que nous irons donc vers un système coupole et 2 ailes. Les mois d'été seront intensifs quant à la préparation et la réalisation de ce projet. Nous nous reverrons lors de la prochaine assemblée générale prévue début décembre 2013.

Le président remercie toutes les personnes présentes pour le bon déroulement de cette réunion et souhaite un bon retour à chacun .

Secrétariat FSBB